

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-1548/SG/FIN autorisant la Maison SVAMC (Agence Fiat-Citroën) à acquérir une parcelle de terrain, sise à Djibouti, zone industrielle sud (titre foncier n° 1282).

n° 73-1548/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
18 octobre 1973

Numéro JO  
n° 21 du 10/11/1973

Date du numéro  
10 novembre 1973

### TEXTE INTÉGRAL

La maison S.V.A.M.G. (agence Fiat-Citroën) est autorisé à acquérir une parcelle de terrain, sise à Djibouti, zone industrielle sud, lots n° 57-58-59 et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 1282 au nom de M. G. Previterra.